

Villard de Honnecourt

1723
2023

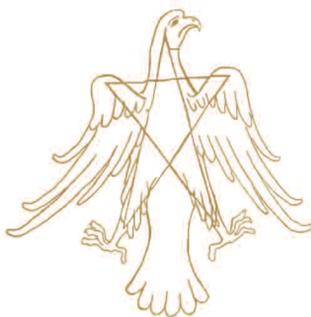


THE
CONSTITUTIONS
OF THE
FREE-MASONS.

CONTAINING THE
History, Charges, Regulations, &c.
of that most Ancient and Right
Worshipful *FRATERNITY*.

For the Use of the *LODGES*.

ISSN 1969-9921



LES CAHIERS VILLARD DE HONNECOURT

Un regard différent sur la spiritualité...



PUBLICATIONS DE LA GLNF



LES CAHIERS VILLARD DE HONNECOURT

Directeur de la publication

Jean-Pierre Rollet

Directeurs de la rédaction

Patrick Bouché et Thierry Zarcone

Comité de rédaction

Olivier Badot, Xavier Bascher, Patrick Bouché, Marc-Henri Cassagne, Christian Hervé, Yves Hivert-Messéca, Gérard Icart, Daniel Paccoud, Gilles Pasquier, Jacques-Noël Pérès, Bruno Pinchard et Thierry Zarcone

Comité de lecture

Olivier Badot, Éric Debeurme, Christophe Cornillot
Roger-Pierre Hermont, Michel Hitzig, Robert Karulak, Jacques Morabito

Sont représentés, au Comité de Rédaction, les Cercles Villard de Honnecourt

Alain de Kérillis, Albius, Anton Wilhelm Amo, Bartholdi, Les Bâisseurs Occitans, Le Cercle d'Imhotep, Le Collège de Vraye Lumière, Diogène, Les Fils de Noé, Garin, Hugues de Montrognon, Jean Tourniac, Johann Knauth, Hildegarde de Bingen, Lao Tseu, Les Nautoniers du Bélem, Les Neuf Muses de Méditerranée, Pax Profunda, Phoénix, Saint John Perse, Sagesse Flandres, Theilhard de Chardin, Les Vénérables Maîtres installés de Terre du Temple, La Voie des Trois Vertus

Directeur général de la gestion et de la diffusion

Jacques Morabito

Notre adresse

secretariatvillard@wanadoo.fr

**Renseignements sur nos parutions
Abonnements et acquisition d'anciens numéros**
vdh@scribe.fr

En application du code de la propriété intellectuelle, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage, sans autorisation des détenteurs du copyright. Le comité de rédaction des Cahiers se réserve le droit de demander leur collaboration à des auteurs n'appartenant pas à l'ordre maçonnique lequel ne saurait être engagé par la pensée exprimée librement par ceux-ci. Les sources des notes et illustrations sont : https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_cahiers_Villard_de_Honnecourt

NUMÉRO 128

LES CONSTITUTIONS D'ANDERSON 1723-2023

ÉDITORIAL	9
<i>Les Constitutions d'Anderson, un message du passé pour les Maçons d'aujourd'hui</i>	
Jean-Pierre Rollet <i>Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française</i>	
LES CONSTITUTIONS	13
DES FRANCS-MAÇONS, 1723-2023	
Gérard Icart <i>Grand Chancelier de la Grande Loge Nationale Française</i>	
LES ÉDITEURS	47
DU LIVRE DES CONSTITUTIONS DE 1723	
Andrew Prescott <i>Professeur en humanités numériques à l'Université de Glasgow, Ancien conservateur des manuscrits de la British Library, Historien et écrivain</i>	
PORTRAITS CROISÉS :	71
JAMES ANDERSON ET JEAN-THÉOPHILE DÉSAULIERS	
Thierry Zarcone <i>Historien et anthropologue Directeur de recherche au CNRS</i>	
LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIÈCLE	93
TÉMOIN DU DIALOGUE DES RELIGIONS ET DES LUMIÈRES	
Jacques-Noël Pérès <i>Théologien luthérien français, professeur émérite de théologie patristique et d'histoire de l'Église ancienne</i>	

LES INFLUENCES DES *CONSTITUTIONS*.....109
SUR LA FRANC-MAÇONNERIE
EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE

Olivier Badot

Professeur d'Université

Docteur en économie et en anthropologie

LE MONDE MAÇONNIQUE DU XVIII^e SIÈCLE.....131
DES *CONSTITUTIONS* D'ANDERSON
À L'APOGÉE DE LA DÉCENNIE 1770-1780

Yves Hivert-Messeca

Professeur honoraire, historien,

sociologue et essayiste

DE L'ESPRIT À LA LETTRE OU157
QUAND LES *CONSTITUTIONS*
DEVIENNENT FRANÇAISES

Jean-Marie Mercier

Historien

LE FRONTISPICE ET LE DIAGRAMME.....177
DES *CONSTITUTIONS* DE 1723

Augustin Triguéro

Essayiste

PHILOSOPHER EN NOIR ET BLANC.....197
LE CONTENU SPÉCULATIF DES
CONSTITUTIONS D'ANDERSON

Bruno Pinchard

Grand Orateur de la

Grande Loge Nationale Française

LES *CONSTITUTIONS*.....211
UN CHEMIN DE LUMIÈRE, 1723-2023

Jean-Luc Leguay

Maître enlumineur régulier

et Jean-Bohémond Leguay

Compositeur, pianiste et chef d'orchestre

LES CONSTITUTIONS D'ANDERSON

Un message du passé pour les Maçons d'aujourd'hui

JEAN-PIERRE ROLLET

GRAND MAÎTRE DE LA
GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE



Il y a quelques mois, au cours d'une Tenue à laquelle je participais, l'Orateur citait le poète allemand Matthias Claudius, un Franc-Maçon. Son propos a particulièrement retenu mon attention. Claudius constate que l'être humain agit souvent sans toujours savoir ce qui le motive vraiment, et se précipite en avant non sans risque et tête baissée. C'est alors, qu'il a le plus besoin d'être arrêté dans sa course pour être ramené à lui-même. Il lui faut " une pierre sur le chemin pour s'y asseoir et regarder en arrière dans sa vie passée ". Pour aller vers demain, il faut comprendre ce qu'a été hier. Les Francs-Maçons n'échappent pas à cette nécessité, et j'en ai eu la conviction renforcée à la lecture des épreuves du présent volume des *Cahiers de Villard de Honnecourt* consacré au tricentenaire des *Constitutions* d'Anderson : et si ces *Constitutions* étaient la pierre posée par nos prédécesseurs sur le chantier sur laquelle nous arrêter pour repartir aujourd'hui du bon pas et construire à notre tour ce qui perdurera encore demain ?

Une grande partie des contributions rassemblées dans les pages qui suivent, ont été présentées à l'occasion du colloque organisé par la Grande Loge Nationale Française pour célébrer le 300^e anniversaire de la publication des *Constitutions* d'Anderson. La nouvelle traduction française de cette œuvre majeure de la Franc-Maçonnerie régulière, que le professeur Georges Lamoine nous a offerte, a grandement favorisé le travail des intervenants. Elle reste pour tous les Maçons une mine leur permettant non seulement d'approfondir leurs connaissances et de perfectionner

leurs pratiques, mais encore de se confronter aux ouvertures spirituelles de la Franc-Maçonnerie. Sur ce dernier point, je voudrais souligner combien le film tout de lumière de nos Frères Jean-Luc Leguay et Jean-Bohémond Leguay présenté lors du colloque, dont le Pasteur James Anderson est le héros, met en valeur cette dimension essentielle de l'Art Royal : la spiritualité. On doit au premier la conception du film et sa mise en images, et au second la musique qu'il a spécialement composée pour, davantage que simplement l'accompagner, mettre en valeur son contenu initiatique. À l'époque déjà où Anderson rédigeait les *Constitutions*, les artistes – van Loo, Bach et d'autres – marquaient les grands événements de leur siècle en livrant d'admirables œuvres qui sont toujours sources d'inspiration pour nous.

Les travaux qu'on lira ci-après ont évidemment tous trait aux *Constitutions* d'Anderson. Ils les abordent toutefois sous différents angles, et c'est ce qui en fait la richesse. Gérard Icart et Yves Hivert-Messeca situent les *Constitutions* dans le contexte historique de leur rédaction, tandis que d'autres auteurs s'arrêtent davantage à leur contexte intellectuel, qu'il soit théologique avec Jacques-Noël Pérès, ou philosophique avec Olivier Badot et Bruno Pinchard, ou encore plus précisément culturel avec Jean-Marie Mercier, quoiqu'il soit évident que les diverses approches se recoupent nécessairement. Thierry Zarcone, pour sa part, nous entraîne à la découverte des hommes auxquels on doit la rédaction de l'ouvrage, James Anderson et Jean-Théophile Désaguliers, et relève ce qui revient à l'un et à l'autre. La rédaction engageant à la mise à disposition de l'ouvrage au public, Andrew Prescott en présente les éditions successives et commente l'originalité de chacune d'elles. L'étude d'Augustin Triguéro touche plus précisément au frontispice qui orne l'édition de 1723, et retient l'attention du lecteur en le conduisant à en comprendre la valeur figurée.

J'ai commencé cet éditorial, en rappelant l'invitation que nous adresse un poète Franc-Maçon du XVIII^e siècle à prendre une pierre, la poser et nous y reposer. Nous y reposer non pour nous perdre en de vaines rêveries, mais pour regarder le passé afin de mieux nous investir dans le présent et préparer ce qui doit advenir. Et j'ai proposé, que le livre des *Constitutions* d'Anderson puisse être cette pierre. J'espère que les

lecteurs de ce volume des *Cahiers de Villard de Honnecourt*, encouragés – et peut-être même provoqués – par ce qu’ils y ont décelé ou simplement entrevu, surtout s’ils sont Francs-Maçons, voudront suivre mon appel. Si tel est le cas et pour peu qu’ils ne l’aient déjà fait, il leur restera à ouvrir le livre que nous a offert Anderson, à en tourner les pages et à en approfondir les leçons, à en comprendre les intuitions, que ce soit dans l’histoire traditionnelle du métier, si pétrie d’enseignement biblique et d’ouverture philosophique, dans l’exposé des obligations du Franc-Maçon, ou encore dans les chants maçonniques, qui célèbrent les joies de la fraternité indissociable de l’unité et de la liberté.

Écrivant ces lignes, je me mets à penser à une autre pierre, où quelqu’un s’est reposé. La Bible rapporte qu’à Bethel, le patriarche Jacob surpris par le coucher du soleil prit une pierre de cet endroit, et se couchant y posa la tête. Il vit alors en songe une échelle dressée dont le sommet touchait au Ciel, et des anges qui y montaient et descendaient. Lorsqu’ils entonnent une chanson, qu’on trouve à la fin des *Constitutions*, les Frères l’attestent : “ Il n’y a que trois degrés principaux à notre échelle, / Mystère pour tous sauf ceux qui sont libres ”. Cette échelle est représentée sur le tableau du 1^{er} grade du Rite Émulation où l’on y voit des lumières l’irradier. Elles percent en quelque sorte la nuit de Jacob, lui donnent de nouvelles forces, le rapprochent de l’Ineffable. Fin 2020, en pleine pandémie, je rédigeais le texte de l’allocution que je devais prononcer lors de la Tenue Solennelle de la Grande Loge Nationale Française, ce que je n’ai pu faire, et qu’à défaut j’ai adressé par écrit à tous les Frères. J’y disais que :

“ nous pensons que les lumières vacillent, que les flammes des bougies se mettent à trembler lors de tempêtes, au cours desquelles, parfois, elles s’éteignent ; mais qu’à la faveur d’un effort à la fois petit et grand, petit comme la fragilité de nos réunions et grand comme l’union de nos cœurs, les lumières se rallument. ”

À chacun de nous, “ il faut une pierre sur le chemin pour s’y asseoir et regarder en arrière dans sa vie passée ” et repartir d’un bon pas, décidés à cet effort nécessaire afin de rallumer les lumières. Le pas qui, à notre grade, nous a été enseigné en Loge !



JAMES ANDERSON
LES CONSTITUTIONS
1723-2023



Paris 2023



LES CONSTITUTIONS DES FRANCS-MAÇONS 1723-2023

Le texte d'Anderson permet aux lecteurs initiés de découvrir l'intérêt des récits de l'Institution à laquelle leur engagement les rattache et de mieux sentir, à partir d'une continuité de trois siècles, le maintien d'une tradition initiatique

GÉRARD ICART
GRAND CHANCELIER DE LA
GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

A l'occasion de la célébration, par la Grande Loge Nationale Française, du tricentenaire des *Constitutions* de 1723, fut exposée une nouvelle présentation desdites *Constitutions des Francs-Maçons* d'Anderson. Cet événement fut organisé à Paris le 25 mars 2023 dans le cadre du Palais Brongniart.

I - Introduction

Cette nouvelle adaptation, remaniée et annotée, met à la disposition de nouvelles générations de lecteurs, ce texte fondamental, tant pour les Francs-Maçons, Apprentis, Compagnons et Maîtres que pour un public profane s'intéressant à l'histoire de la Franc-Maçonnerie et à celle de l'histoire des idées.

Cette nouvelle traduction a tenté d'éliminer nombre d'erreurs qui avaient pu se glisser dans les traductions précédentes. Savoir ce que nous pouvons trouver sur les origines de ces textes, c'est découvrir en partie les origines de la Franc-Maçonnerie. Connaître les circonstances de ces origines permet ainsi de comprendre les buts de l'Institution, dans le contexte des XVII^e et XVIII^e siècles. Il ne s'agit pas de réécrire dans le détail tous les faits connus et les hypothèses concernant ces origines, car trop d'éléments manquent pour établir des certitudes absolues, mais un aperçu des circonstances de la publication de ces *Constitutions* permet d'en comprendre l'importance sur le plan historique et social. Nous ne considérerons ici que l'histoire de la Franc-Maçonnerie anglaise, celles de l'Écosse et de l'Irlande ayant leur histoire propre, qui n'est pas notre sujet...

Il est évident qu'en matière de travaux historiques subsiste un facteur personnel dans le choix des documents ou des interprétations possibles. Ces choix et ces interprétations sont les nôtres.

TO THE

Right Hon^{ble} the Lord Privy Seal

(58)

General Regulations,

Compiled first by Mr. GEORGE PAYNE, Anno 1720, when he was Grand-Master, and approv'd by the GRAND-LODGE on St. John Baptist's Day, Anno 1721, at Statoner's-Hall, LONDON; when the most noble PRINCE John Duke of MONTAGU was unanimously chosen our Grand-Master for the Year ensuing; who chose JOHN BEAL M. D. his Deputy GRAND-MASTER; and Mr. Josiah Villeneuve were chosen by the Lodge and Mr. Thomas Morris, jun. GRAND-WARDENS. And now, by the Command of our said Right Worshippful GRAND-MASTER MONTAGU, the Author of this Book has compar'd them with, and reduc'd them to the ancient Records and immemorial Usages of the Fraternity, and digested them into this new Method, with several proper Explanations, for the Use of the Lodges in and about London and Westminster.

THE Grand-Master, or his Deputy, hath Authority and Right, not only to be present in any true Lodge, but also to preside wherever he is, with the Master of the Lodge on his Left-hand, and to order his Grand-Wardens to attend him, who are not to act in particular Lodges as Wardens, but in his Presence, and at his Command; because there the GRAND-MASTER may command the

MASON
 TRAINING THE
 Regulation, &c
 Ancient and Right
 FRATERNITY
 of the LODGES.

LONDON:

Printed, for JOHN SEWEL at the Globe, in Strand, over-against St. Dunstons Church.

In the Year of Masonry — 5723
 since Thomas — — 1723



General Regulations
 Contenant les Constitutions de 1723



LES ÉDITEURS DU LIVRE DES CONSTITUTIONS DE 1723

Le *Book of Constitutions* de 1723 révèle en réalité un univers riche et multi-couches qui permet de voir les racines enchevêtrées et variées de la Franc-Maçonnerie moderne

ANDREW PRESCOTT

PROFESSEUR EN HUMANITÉS NUMÉRIQUES
À L'UNIVERSITÉ DE GLASGOW.
ANCIEN CONSERVATEUR DES MANUSCRITS
À LA BRITISH LIBRARY,
HISTORIEN ET ÉCRIVAIN

TEXTE TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR
OLIVIER BADOT

Les annonces publicitaires dans l'édition du journal londonien *The Evening Post* du 23 février 1723 concernaient principalement des livres récemment publiés, notamment une nouvelle édition du célèbre annuaire biographique établi par le Capitaine John Chamberlayne, *Magnæ Britannix Notitia*, et des livres proposant des conseils et un nouveau remède contre le scorbut. Parmi les annonces relatives à ces nouveaux livres, on pouvait trouver celle-ci :

*“ This Day is publifh’d,
The Constitutions of the Free-Masons, containing the Hiftory,
Charges, Regulations, &c., of that moft Ancient and Right
Worshipful Fraternity, for the Use of the Lodges. Dedicated to his
Grace the Duke of Montagu the laft Grand Mafter, by Order of his
Grace the Duke of Wharton, the present Grand Mafter, Authoriz’d
by the Grand Lodge of Mafters and Wardens at the Quarterly
Communication. Ordered to be publifh’d and recommended to
the Brethren by the Grand Mafter and his Deputy. Printed for J.
Senex, and J. Hooke, both over againft St Dunftan’s Church, Fleet
ftreet.*

Ce jour sont publiées,
À l'usage des Loges, les *Constitutions des Francs-Maçons*, contenant l'histoire, les devoirs, les règlements, etc. de la plus ancienne et très Vénérable Confrérie. Dédiées à sa Grâce le Duc de Montagu, précédent Grand Maître, par ordre de sa Grâce, le Duc de Wharton, actuel Grand Maître, autorisée par la Grande Loge des Maîtres et Surveillants lors de l'assemblée trimestrielle. Publiées et recommandées aux Frères, sur ordre du Grand Maître et de son Député. Imprimées par J. Senex et J. Hooke, tous deux implantés près de St Dunstan Church sur Fleet Street. ”

TO THE

Right Hon: the Lord Kingston

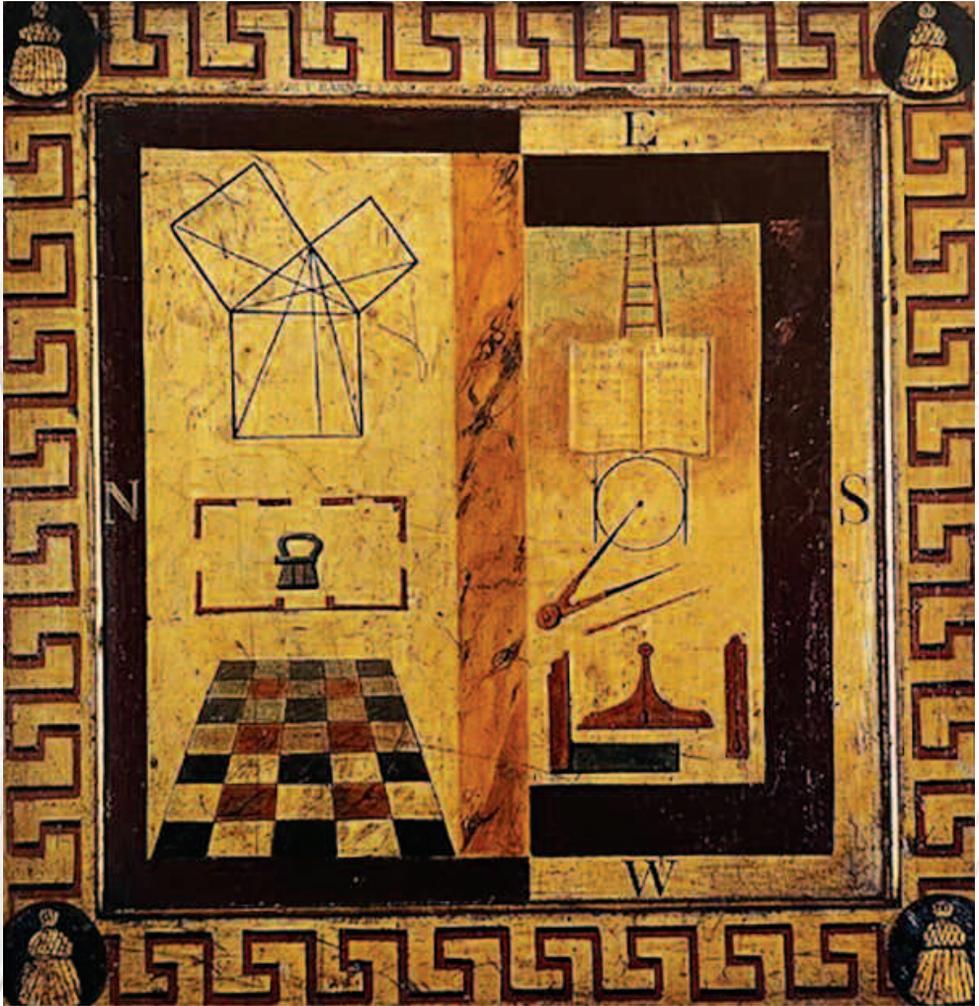


Tableau de Loge de 1801
Présentant plusieurs outils dont
À gauche, la 47^e proposition d'Euclide
Musée de la Grande Loge Unie d'Angleterre



PORTRAITS CROISÉS : JAMES ANDERSON ET JEAN-THÉOPHILE DÉSAGULIERS

Deux figures marquantes de l'histoire de la Franc-Maçonnerie

THIERRY ZARCONÉ

HISTORIEN ET ANTHROPOLOGUE
DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS

Il n'est pas facile d'aborder conjointement ces deux figures marquantes des débuts de l'histoire maçonnique que sont James Anderson et Jean-Théophile Désaguliers, car le sujet demande de bien connaître l'histoire complexe des débuts de la Franc-Maçonnerie et de maîtriser l'histoire politique, religieuse et intellectuelle des Îles britanniques à un tournant-clé de son histoire. C'est très modestement que je vais m'employer à essayer de cerner la question, de synthétiser notre savoir sur ce point et d'avancer quelques idées personnelles qui, je crois, tranchent avec les idées reçues concernant ces deux personnages et la naissance de la Franc-Maçonnerie moderne à partir de 1717.

L'émergence de la Grande Loge de Londres et de Westminster en 1717 et la rédaction des premières *Constitutions* modernes de l'Ordre maçonnique en 1723 se placent sous des influences et des tendances philosophiques, politiques et spirituelles variées et parfois en opposition. James Anderson (1679-1739) et Jean-Théophile Désaguliers (1683-1744), tous deux hommes de religion, sont les architectes des nouvelles lois de la Maçonnerie et jouent le rôle soit de passeur des anciennes traditions revues et choisies (Anderson), soit d'innovateur (Désaguliers) en élaborant des idées nouvelles. Ces tendances s'accordent dans l'écriture des *Constitutions* et trouvent leur place dans le cœur des premiers Maçons.

I - Anderson, l'antiquarian et Désaguliers, le newtonien

Les deux hommes n'appartiennent pas seulement à la même époque, ils sont aussi de la même génération. Ils sont nés avec une différence de quatre années et Désaguliers meurt cinq ans après Anderson. Ils sont aussi les témoins d'une période riche en événements fondateurs de l'histoire politique, spirituelle et sociale des Îles britanniques : les conséquences de la Glorieuse Révolution ou Seconde Révolution (1688-89) – la première révolution moderne – qui met un terme à la dynastie catholique des Stuarts (jacobites) et l'adoption de l'édit de tolérance (*Toleration Act*)

TO THE



Platon tenant le *Timée* sous le bras
L'École d'Athènes (1508-1512) par Raphaël, (détail)
Salle des Signatures, Musée du Vatican



LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIÈCLE, TÉMOIN DU DIALOGUE DES RELIGIONS ET DES LUMIÈRES

James Anderson, Jean-Théophile Désaguliers, Laurence Dermott et tant d'autres conduisent de la sorte la Franc-Maçonnerie à être, en ce XVIII^e siècle, un témoin tolérant et privilégié du dialogue entre les religions et les Lumières

JACQUES-NOËL PÉRÈS

THÉOLOGIE LUTHÉRIEN FRANÇAIS,
PROFESSEUR ÉMÉRITE DE THÉOLOGIE
PATRISTIQUE ET D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE
ANCIENNE (FACULTÉ DE THÉOLOGIE
PROTESTANTE DE PARIS)

Dès la première page du 3^e tome de sa monumentale *Histoire générale du Protestantisme*, Émile Guillaume Léonard (1891-1961) écrit ⁽¹⁾ :

“ Le XVIII^e siècle, siècle de l'avènement de la tolérance : c'est le plus beau de ses titres d'honneur. ”

Il continue en relevant, que pour que la tolérance puisse exister, encore faut-il qu'existent des minorités, des non-conformismes. Ce sont eux en effet, qui, ne s'ajustant pas à la règle plus généralement admise en matière de religion et plus généralement pour ce qui touche les usages établis en morale, en politique et autres, permettent aux tenants des traditions qu'ils contestent, d'admettre ce qu'ils auraient le droit d'empêcher et même le pouvoir d'interdire, et par contrecoup le droit et le pouvoir de tolérer.

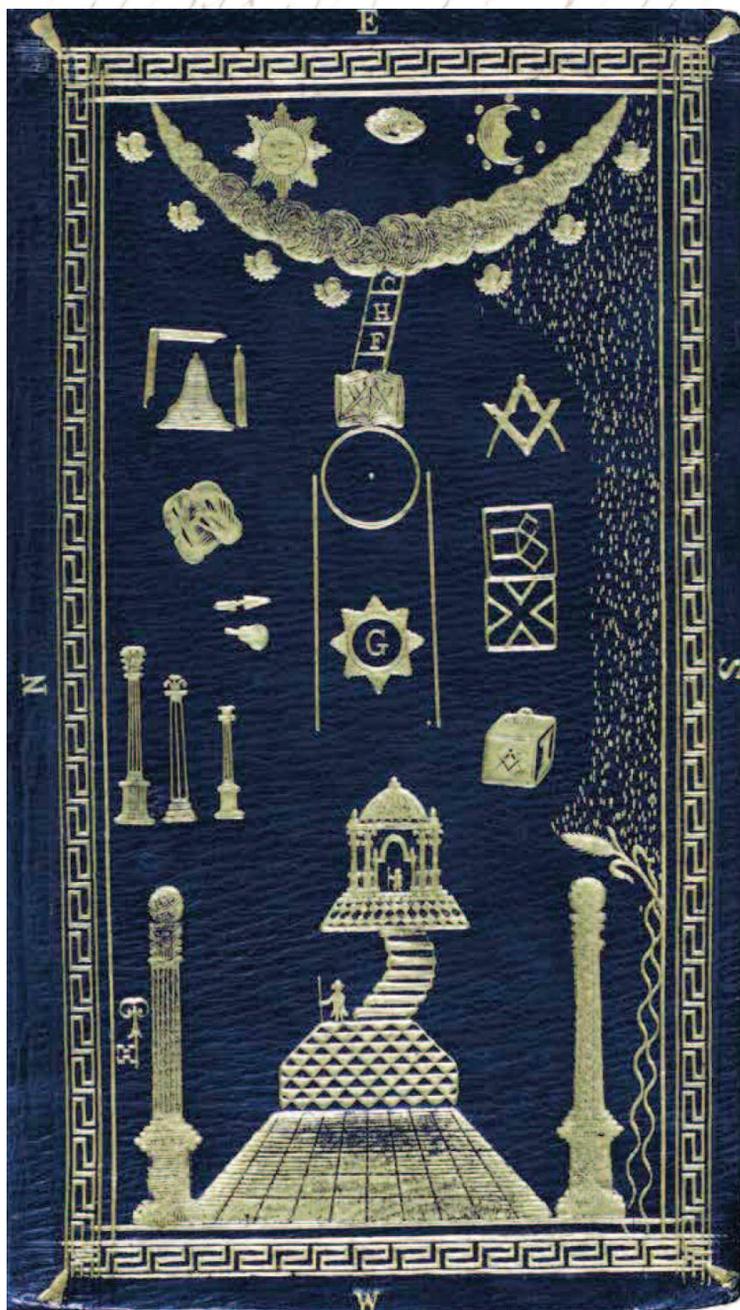
En ce XVIII^e siècle s'établit la Franc-Maçonnerie, que nous connaissons encore aujourd'hui. Elle y a entendu s'exprimer des hommes qui s'autorisaient de leur foi pour penser et agir, tandis que d'autres faisaient plutôt appel à leur raison. Pour être tolérante, il lui a bien fallu accepter, c'est-à-dire aussi comprendre, que puissent s'exprimer des opinions diverses, voire contradictoires.

I - Un monde religieux bouleversé

Une tolérance à vrai dire décriée par certains, qui y voient un abandon de ce qui constitue le fondement intangible de leur foi. Parmi eux, et dès le siècle précédent Bossuet qui avertit que dans l'Église d'Angleterre s'est formée une secte où l'on ne parle que de paix et de

1 - Émile G. Léonard, *Histoire générale du protestantisme*, tome III “ Déclin et renouveau, XVIII^e-XX^e siècle ”, 1964, Paris, rééd. PUF coll. Quadrige, 1988, p. 1.

To THE



Reliure des *Prestonian lectures*



LES INFLUENCES DES *CONSTITUTIONS* D'ANDERSON SUR LA FRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE

Les Statuts en usage à présent dans les Loges de France renferment-ils en substance l'essentiel du texte d'Anderson ?

OLIVIER BADOT ⁽¹⁾

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ,
DOCTEUR EN ÉCONOMIE ET
DOCTEUR EN ANTHROPOLOGIE

Comme souvent, l'analyse de la littérature académique (ici en maçonnologie) sur un sujet précis conduit à la production de fortes distorsions d'avec le sens commun qui consiste en une connaissance regroupant des savoirs largement diffusés dans une culture donnée. Le sens commun fait référence à des opinions, des croyances et des perceptions largement partagées au sein d'une organisation sociale tendant vers une norme quasi-universelle ⁽²⁾ même si les travaux de Geertz ⁽³⁾ ont conduit à relativiser ce caractère universel.

I - Introduction

Dans la lignée de Durkheim (1895-1982), Bourdieu oppose au sens commun la rigueur de la méthode scientifique qui ne peut s'établir qu'après une rupture radicale avec ce " sens commun ", après une coupure épistémologique ⁽⁴⁾. La posture alternative s'apparente aux principes classiques appliqués aux sciences de la nature, c'est-à-dire le doute cartésien et le rejet des idoles, reconnus comme les premières conditions de la constitution d'un savoir scientifique qui peut être contre-intuitif.

Il en est allé ainsi avec cette recherche sur l'influence des *Constitutions* dites d'Anderson sur la Franc-Maçonnerie en France au XVIII^e siècle tant la *doxa* maçonnique contemporaine – y compris en France – les considère comme " la charte universellement acceptée de la Maçonnerie spéculative moderne " comme l'énonce Daniel Ligou dans son *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie* ⁽⁵⁾.

1 - Cet article a été réalisé en collaboration avec Christophe Cornillot. Qu'il en soit remercié.

2 - Pierre Bourdieu, dans *Other Words : Essays toward a Reflective Sociology*, Stanford, Stanford University Press, 1990.

3 - Clifford Geertz, *Local Knowledge: Further Essays in Interpretive Anthropology*, New York, Basic Books, 1983.

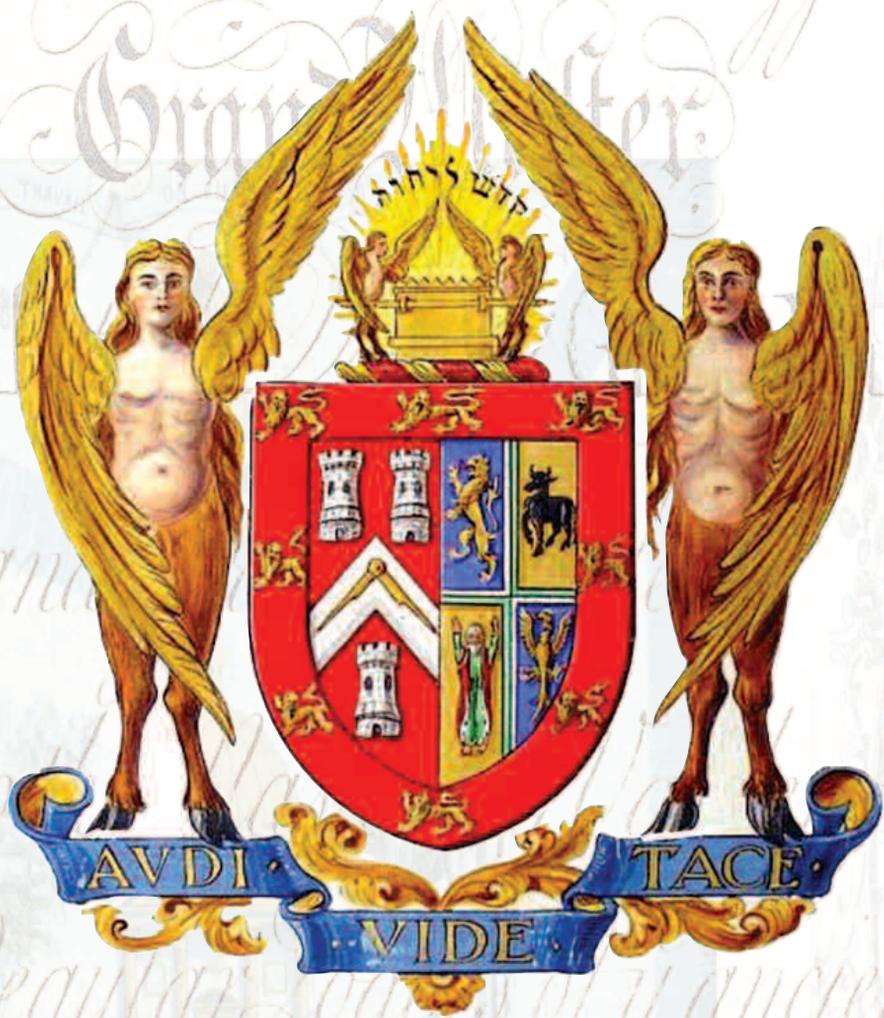
4 - Émile Durkheim, " The rules of sociological method ", dans *Other Words, op. cit.*, New York, The Free Press, 1895/1982 ; P. Bourdieu.

5 - D. Ligou, éd., *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 296.

TO THE

Right Hon: the Lord Kingston

Grand Master





LE MONDE MAÇONNIQUE DU XVIII^e SIÈCLE : DES *CONSTITUTIONS* D'ANDERSON À L'APOGÉE DE LA DÉCENNIE 1770-1780

Si la Franc-Maçonnerie du XVIII^e siècle fut globalement une société attractive, fut-elle également un moteur de l'histoire ou un lieu du plaisir d'être inclus ensemble ?

YVES HIVERT-MESSECA

PROFESSEUR HONORAIRE, HISTORIEN,
SOCIOLOGUE ET ESSAYISTE,

La Grande Loge de Londres et de Westminster, première Obédience maçonnique du monde, est créée en 1717. En 1723, sont publiées les *Constitutions* d'Anderson, charte de ladite association. Commençons cependant par une remarque préliminaire. Il y a eu des Francs-Maçons, dans les Îles britanniques comme sans doute de l'autre côté de la Manche, bien avant qu'il y eut des Loges permanentes instituées et des Loges constituées avant que la Franc-Maçonnerie dite moderne ou spéculative fut elle-même organisée obédientiellement ou non.

I - En 1723, la Franc-Maçonnerie est encore un phénomène britannique

En Angleterre, la Grande Loge de Londres et de Westminster fut fondée, selon la tradition, en 1717, par quatre Ateliers. Le motif avancé était de se rassembler pour fêter la Saint Jean d'été. En réalité, il semblerait que lesdits Ateliers, plus ou moins associations corporatives et mutualistes, plutôt mal en point, firent caisse commune. Encore que, l'analyse historique et notamment les travaux récents ⁽¹⁾ démontrent que le présumé premier Grand Maître de l'Obédience, Anthony Sayer, *gentleman*, à la vie un tantinet obscure, présida en juin 1717, une assemblée de Maçons dont il ne subsiste aucun témoignage de première main ⁽²⁾. Bien plus, ladite réunion aurait été préparée un an auparavant dans une taverne " *At the Apple-Tree* ", Charles Street, qui à la date de 1716 n'existait plus. Quant à Sayer, il fut complètement oublié jusque vers 1730. On lui attribua alors le rôle de fondateur après que la Grande Loge lui eut accordé, par deux fois, des secours pour son impécuniosité et l'eut réprimandé pour sa conduite (décembre 1730). Les quatre premières années supposées de l'association, si elles sont peu documentées, montrent au moins que

1 - Andrew Prescott & Susan Mitchell Sommers, *The Origins of Freemasonry and the Invention of Tradition*, <https://ipsonet.org/pso-curriculum/the-origins-of-freemasonry-and-the-invention-of-tradition/>.

2 - Le livre des minutes de la Grande Loge de Londres et de Westminster ne commence qu'en 1723, avec la nomination de William Cooper comme grand secrétaire. La première référence dans la presse est celle du journal londonien *Post Boy*, bihebdomadaire londonien, daté des 24-27 juin 1721, relatant les festivités organisées pour l'installation de John, 2^e duc de Montagu comme Grand Maître.

TO THE



Les plus anciennes représentations d'un Franc-Maçon

En haut, en Angleterre, vers 1740 dans *Trade card for Captain James Carrington Tobacconist*
Museum of Freemasonry, Londres
et, en bas, en France en 1737
BnF, ms Joly de Fleury 184



DE L'ESPRIT À LA LETTRE, OU QUAND LES *CONSTITUTIONS* DEVIENNENT FRANÇAISES

Un des textes privilégiés de l'histoire des médiations culturelles et maçonniques entre les Îles Britanniques, la France et l'Europe qui a contribué au succès et à la pérennisation du fait maçonnique au milieu du XVIII^e siècle

JEAN-MARIE MERCIER
HISTORIEN

Publiées à Londres en 1723, soit six ans après la formation de la Grande Loge de Londres et de Westminster, ce n'est toutefois qu'une dizaine d'années après l'apparition de la Franc-Maçonnerie en France vers 1725-1726 que des versions des *Constitutions* d'Anderson sont traduites en langue française, d'abord sous forme manuscrite, la plus ancienne attestée étant celle des *Devoirs enjoins aux Maçons Libres*, datant de 1735 ⁽¹⁾, puis imprimée, la première impression étant celle de Jean Kuenen en 1736 ⁽²⁾, concomitamment traduite en néerlandais, laquelle a fait l'objet d'une réédition en 1741. Concernant les débuts de l'édition maçonnique, il convient de souligner qu'avant 1735, aucun des textes publiés sur la Franc-Maçonnerie ne l'a été autrement qu'en anglais, car l'Ordre des *free-masons* tant dans ses fondements institutionnels que culturels est resté, jusqu'à cette date, une société intrinsèquement liée au monde britannique, et ce, même dans sa diffusion continentale à la fin des années 1720 ⁽³⁾. S'agissant des premières traductions des *Constitutions*, elles ont été regardées par les historiens qui les ont étudiées plus comme des réinterprétations que comme des traductions fidèles du texte andersonien ⁽⁴⁾ tant, à bien des égards, certains

1 - Etienne Fournial, " Les Plus Anciens Devoirs et Règlements de la Franc-Maçonnerie française ", *Annales du Grand Orient de France*, Supplément au Bulletin n° 48 du Grand Orient de France, Novembre-décembre 1964, p. 1-44.

2 - Jean Kuenen, *Constitutions, Histoires, Loix, Charges, Règlements, et Usages, de la très vénérable confririe des Acceptés Franc-Maçons. Tirés de Leurs Témoignages Authentiques & Traditions Fidelles de plusieurs Siècles, Traduit de l'Anglais, À La Haye, par Corneille Van Zanten, 1736*, dans Johel Cojtura (textes réunis et commentés par), *Le Parfait Maçon. Les débuts de la Maçonnerie française (1736-1748)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1994, pp. 229-284.

3 - Jean-Marie Mercier, " Édition et émergence d'une littérature maçonnique de langue française ", dans Thierry Zarcone et Jean-Marie Mercier, eds., *La Fabrique de la Franc-Maçonnerie française. Histoire, sociabilité et rituel, 1725-1750*, Paris, Dervy, 2017, pp. 353-404.

4 - John Bartier, " Les Constitutions d'Anderson et la Franc-Maçonnerie continentale ", dans *Franc-Maçonnerie. Symboles, Figures, Histoire. Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, 1977, 3-4, pp. 281-309 ; Daniel Ligou, *Anderson's Constitutions. Constitutions d'Anderson. 1723*, Paris, Editions Maçonniques de France, 1987 ; Georges Lamoine, *Les Constitutions d'Anderson. Traductions sur les textes de 1723 et 1738*, Toulouse, Éditions SNES, 1995 ; Philippe Langlet, " Les Constitutions de 1723 et leurs traductions en français. Éléments d'étude ", *Chroniques d'Histoire Maçonnique*, 80, 2017, pp. 62-94 ; Olivier Badot, " Les influences des *Constitutions* d'Anderson sur la Franc-Maçonnerie en France au XVIII^e siècle ", dans ce volume.

TO THE



Frontispice des *Constitutions d'Anderson*
Édition de 1723
Musée de la Grande Loge Nationale Française



LE FRONTISPICE ET SON DIAGRAMME DANS LES CONSTITUTIONS D'ANDERSON DE 1723

“ Prends et lis ! ”

Saint Augustin, *Les Confessions*, L. VIII, XII, 29

AUGUSTIN TRIGUÉRO
HISTORIEN ET ESSAYISTE

Lorsqu'un lecteur est amené à ouvrir, pour la première fois, l'édition de 1723 des *Constitutions* de James Anderson ⁽¹⁾, il passera rapidement sur la gravure qui fait face à la page de titre et qui, pour cette raison, est dénommée frontispice. Il est peu probable qu'il remarque le diagramme au bas du frontispice qui est la représentation graphique de la démonstration du théorème de Pythagore que l'usage, déjà connu d'Anderson, dénomme 47^e proposition d'Euclide. Encore moins percevra-t-il, immédiatement sous le diagramme, un mot en lettres grecques cursives qu'il ne pourra pas défricher à moins qu'il n'ait quelques notions de grec ancien.

Pourtant cette incorporation du diagramme dans le frontispice interroge depuis longtemps ceux qui s'y attardent et veulent découvrir la raison de sa présence tout autant que de l'emplacement choisi au sein du frontispice. En l'état de nos connaissances il est difficile d'assurer que l'incorporation de cette représentation au cœur du frontispice ait été voulue pour véhiculer un message ésotérique au sens actuel du terme, fondé par exemple sur des spéculations sur le nombre nuptial platonicien à partir du triplet pythagoricien “ 3-4-5 ” ⁽²⁾, ou sur une vision théosophique du diagramme, voire sur une approche gématrique ou numérolgique de celui-ci.

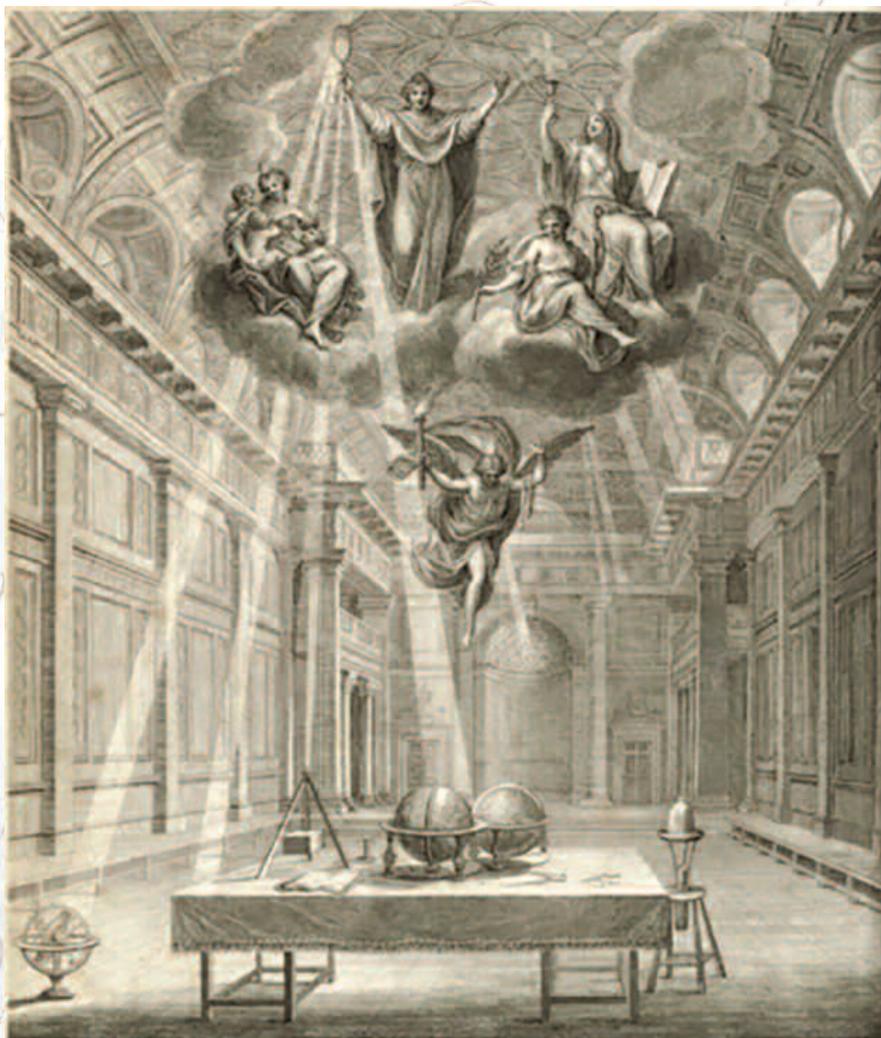
Bernard E. Jones est d'avis que, en tant que Maçon, on ne peut étudier l'équerre sans l'associer à la 47^e proposition d'Euclide, motif du bijou de Passé Maître. Selon cet auteur, nul ne sait pourquoi ou quand cette proposition fut adoptée comme insigne du Passé Maître ; de même, il n'a jamais entendu parler d'un rituel du Métier offrant une explication de la proposition, ou d'une quelconque leçon philosophique dont on conçoive qu'elle puisse l'enseigner. Pour cet éminent spécialiste anglais

1 - Sauf précision sur un auteur distinct du Pasteur Anderson, toutes les citations dans le texte sont tirées de la traduction, des *Constitutions* de Jean Ferré dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie par les textes (1248-1782)*, Monaco, Éditions du Rocher, 2001, pp. 217 et sq.

2 - Platon, *La République*, VIII, 546a-d.

TO THE

Right Hon: the Lord Kingston



Frontispice de l'édition de 1784 des *Constitutions*, une allégorie des Lumières

La partie architecturale représente l'intérieur de la salle des francs-maçons. La figure la plus haute est la Vérité, tenant un miroir, qui réfléchit ses rayons sur divers ornements de la salle, ainsi que sur les globes et autres meubles et instruments maçonniques de la Loge. La vérité est accompagnée des trois vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité : sous celles-ci, le génie de la Maçonnerie, mandaté par la vérité et ses serviteurs, descend dans la salle, portant une torche allumée ; elle est décorée de quelques-uns des emblèmes maçonniques, et à son bras pend un ruban avec une médaille pendante, dont elle doit investir le Grand Maître, en signe de l'approbation divine d'un édifice sacré à la charité et à la bienveillance.



PHILOSOPHER EN NOIR ET BLANC, LE CONTENU SPÉCULATIF DES *CONSTITUTIONS* D'ANDERSON

“ Un jour, la Franc-Maçonnerie se verra assigner la tâche de dire la *différence*, mais ce sera encore *dire*, et dire c’est penser, et penser c’est raisonner en analogie avec le *Logos* ou le Verbe. ”

BRUNO PINCHARD

GRAND ORATEUR DE LA
GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

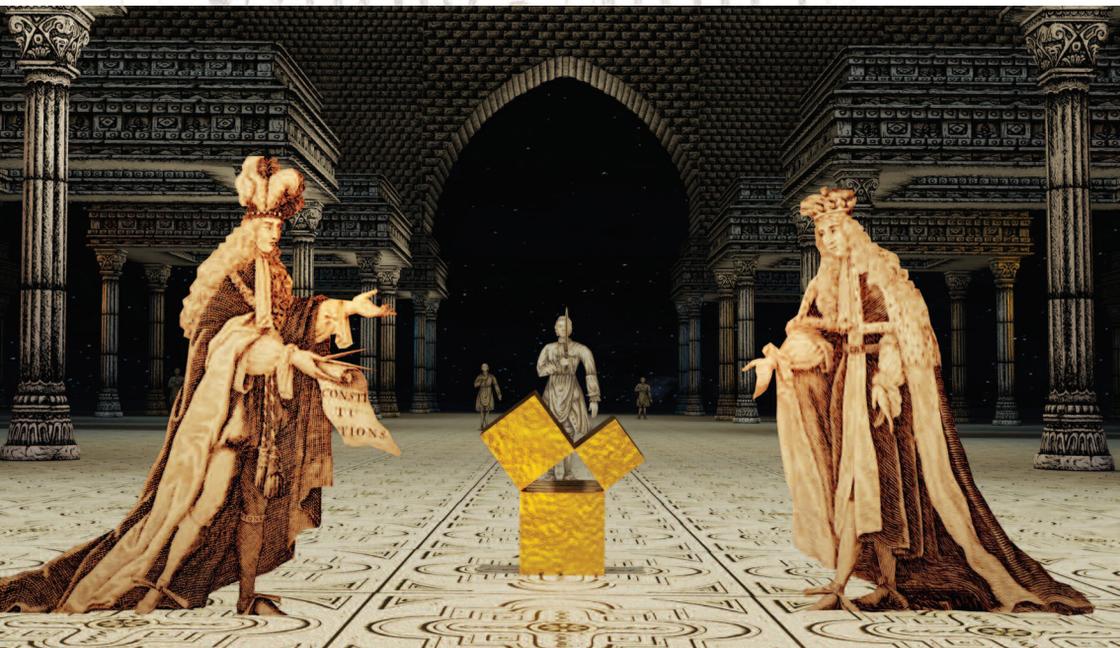
Le lien entre la philosophie moderne et la Franc-Maçonnerie est un sujet de réflexion inépuisable.

I - Philosophie et Franc-Maçonnerie à l’orée des temps modernes

Qu’on se tourne vers Descartes et sa quête d’un cercle rosicrucien détenteur d’une “ science universelle ”, ou vers Leibniz, lui aussi attiré par la Rose-Croix, et son disciple Désaguliers de la *Royal Society* (mais déjà Spinoza avait été en correspondance avec Henry Oldenburg, un des fondateurs), pour ne rien dire des liens entre le chevalier de Ramsay et Fénelon, de la présence de Montesquieu sur les colonnes, du témoignage de Lessing et de Herder, avant ce *Faust* que Goethe méditera sa vie entière, jusqu’aux attitudes rivales de Joseph de Maistre, critique des Lumières, et de Fichte allié un temps à l’Illuminé Weishaupt, – le cheminement ne semble pas seulement parallèle, il paraît comme une succession de regards croisés : la Maçonnerie, après la publication des *Constitutions* de 1723, semble s’être rangée du côté du dessein de *Mathesis universalis* porté par la philosophie moderne. Cette mathématique transcendante, largement programmatique, annonce la révolution scientifique et Descartes en avait défini l’idée dès les *Règles pour la direction de l’esprit*, avant même la publication du *Discours de la méthode*. Mais du côté des philosophes eux-mêmes, l’idée de “ réformer l’entendement ” pour faire de la “ certitude ” et de la représentation “ claire et distincte ” le nouveau critère de vérité, ne pouvait rester indifférente au dessein de constituer une élite sociale et morale capable de soutenir l’abolition des anciens préjugés et de présider à la constitution d’un monde plus conforme à une raison libre.

Pour parler comme Michel Foucault, la Maçonnerie, dont il ne dit rien, ne semble pas séparable des nouvelles relations entre les Mots et les Choses qui s’inaugurent avec les temps modernes et il semble aisé

TO THE
Right Hon: the Lord Kingston
Grand Master



Au commencement... le frontispice des *Constitutions*...





UN CHEMIN DE LUMIÈRE ⁽¹⁾ 1723-2023

LES CONSTITUTIONS AU PRISME DE L'ENLUMINURE ET DE L'ICONOGRAPHIE SYMBOLIQUE

JEAN-LUC LEGUAY

MAÎTRE ENLUMINEUR RÉGULIER

ET JEAN-BOHÉMOND LEGUAY

COMPOSITEUR, PIANISTE ET

CHEF D'ORCHESTRE



En décembre 2021, le Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française, Jean-Pierre Rollet, me proposa de créer un film d'animation enluminé, d'une durée de quinze minutes, pour commémorer les 300 ans de la parution du *Livre des Constitutions* de 1723 écrit par le pasteur James Anderson (<https://www.youtube.com/watch?v=6pA5lw2fLdg>).

L'idée de concevoir un dessin animé sur le sujet des *Constitutions* était exaltante. J'avais encore en mémoire le début du livre où il est écrit que notre ancêtre Adam portait les sciences libérales gravées en son cœur, et particulièrement la Géométrie. Dans la partie " Histoire " de l'ouvrage, mettre en scène les personnages bibliques me faisait rêver.

Le film devait être projeté à Paris, au Palais Brongniart, le samedi 25 mars 2023. Les délais étaient courts : un an et demi. Pas de temps à perdre, il fallait me mettre immédiatement au travail. Je proposais à Jean-Bohémond de coréaliser le film avec moi et d'en composer la musique. Il accepta avec joie.

I - En préambule, le challenge de la construction du film

1 - LES ENLUMINURES

Tous les décors, paysages, bâtiments, dallages, ornementations, mobiliers, accessoires et personnages sont dessinés sans perspective et peints sur papier aquarelle. Plus de 250 dessins ont été nécessaires.

1 - Texte inspiré du film d'animation enluminé de Jean-Luc Leguay et de Jean-Bohémond Leguay. Toutes les illustrations et le script de cet article sont extraites du film.